

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Tarn-amont

Sainte-Énimie, le 4 janvier 2013

**Monsieur le Directeur
départemental de la Lozère**
BP 132
4 avenue de la gare
48005 Mende Cedex

V/Réf : eau/PL/MTL n°658/2012

N/Réf : CB/AG n°2013-01-02

Dossier suivi par : Anne Gély

Animatrice du SAGE Tarn-amont

Tél. 04 66 45 09 74 – sage-tarn-amont@wanadoo.fr

Objet : Révision des zones vulnérables du bassin Adour-Garonne

Monsieur le Directeur,

Par courrier en date du 19 septembre 2012, reçu le 24 septembre, vous sollicitez l'avis de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Tarn-amont sur le projet de révision des zones vulnérables du bassin Adour-Garonne. Je vous en remercie.

J'ai bien noté que cette sollicitation de votre part est réalisée en tant que préfet coordonnateur du SAGE et qu'elle porte donc sur l'ensemble du territoire de compétence de la CLE, à savoir le bassin du Tarn-amont.

Vous trouverez ci-dessous les remarques émises par le bureau de la CLE, habilité à se prononcer pour la CLE elle-même en application de l'article 11 de ses règles de fonctionnement et réuni le 15 novembre dernier à ce sujet.

Concernant le projet de zonage, le bureau de la CLE n'a aucune remarque à formuler.

Le bureau de la CLE souhaite cependant attirer l'attention des autorités compétentes sur le choix des stations de mesures localisées sur le bassin du Tarn-amont pour quantifier les teneurs en nitrates des eaux superficielles et souterraines. Il semble que certaines stations ne sont pas représentatives de la situation locale. Le bureau de la CLE souhaite donc être associé au choix des stations de son territoire lorsque celles-ci seront révisées.

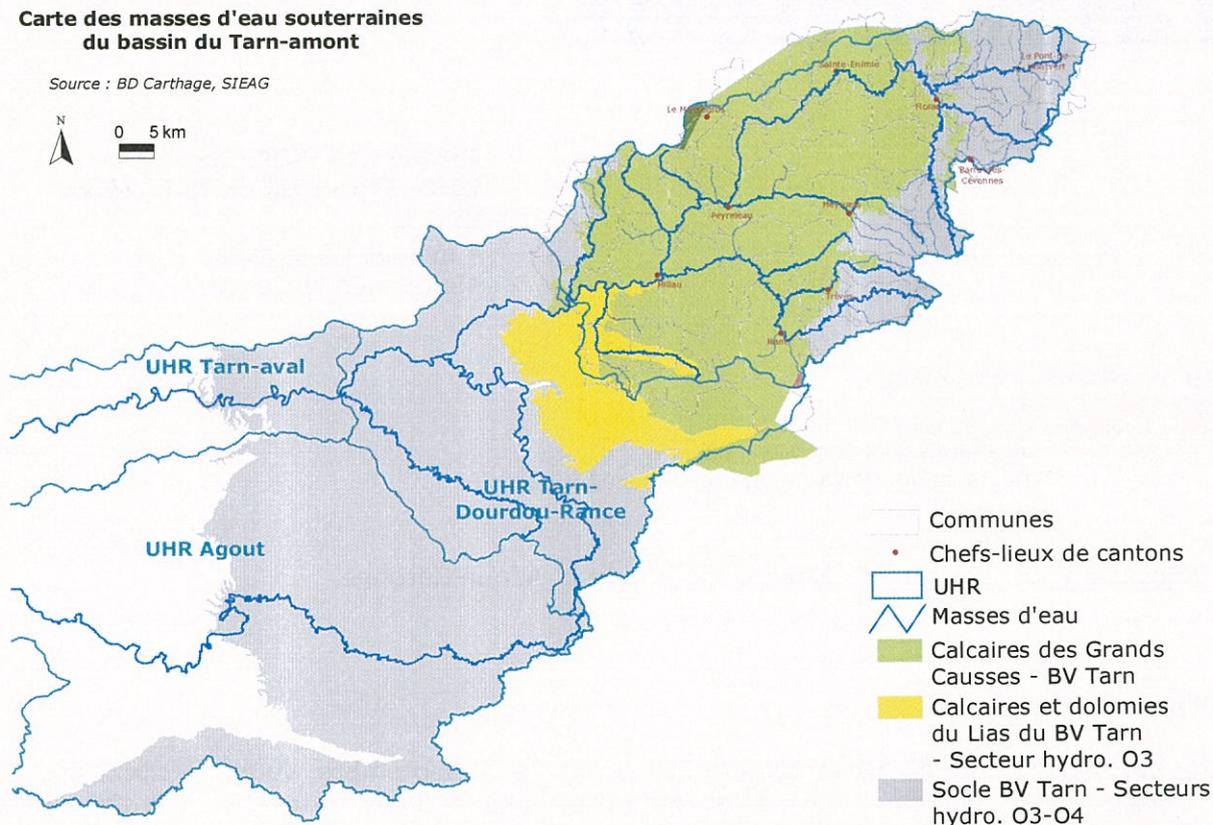
Par ailleurs, le bureau de la CLE a noté que, dans le cadre d'une première consultation, les remarques constructives sur le projet pouvaient notamment porter sur l'affinage du découpage de certaines masses d'eau souterraines sur la base d'éventuelles discontinuités de la masse d'eau en termes physiques ou de pression. Ce dernier élément est présent sur le bassin versant du Tarn-amont avec la masse d'eau souterraine FRFG009 « Socle BV Tarn secteurs hydro o3-o4 » (en gris sur la carte).

1

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Tarn-amont

Carte des masses d'eau souterraines
du bassin du Tarn-amont

Source : BD Carthage, SIEAG



Cette masse d'eau est en mauvais état chimique d'après l'état des lieux du Sdage¹ Adour-Garonne et en objectif de bon état global 2021 à cause de la présence de nitrates. Cette problématique ne concerne réellement que l'aval de la masse d'eau mais en décline la totalité et notamment le niveau souterrain des têtes de bassin du Tarn, du Tarnon, de la Jonte, de la Dourbie, du Trévezel... Cet affichage ne correspond pas à la réalité du terrain. Le bureau de la CLE souhaite donc profiter de cette consultation sur les zones vulnérables pour proposer le découpage de cette masse d'eau, considérant les discontinuités en termes de pression.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

Christophe Brun

**Président de la commission locale
de l'eau du SAGE Tarn-amont**

Copie : Dreal de bassin : Dreal Midi-Pyrénées (sbrn.dreal-midi-pyrenees@developpement-durable.gouv.fr)

¹ Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux